Envoyé en préfecture le 01/04/2022 Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le

ID: 029-212900674-20220331-134-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

134/20

CD/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 31 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un mars deux mille vingt-deux à 19 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, Présents: Christiane DUGAY; Éric LE SCANFF; Édouard TROLES; Hervé TILLY; Chantal COLLÉOU; Rémy LE MEUR; Françoise NORMAND; Annick LE GALL; Marc LEFEVRE; Laurence LE ROY-TASSEL;

Paul UGUEN; Cyrielle MOY; Sonia FLOCH Absents: Éric CLOAREC; Florent Le Hervé

Procurations: Éric CLOAREC donne pouvoir à Chantal Colléou; Florent Le Hervé donne pouvoir à Eric

Le Scanff

Secrétaire de séance : Cyrielle Moy

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2022

Objet: Subventions associations

Madame la première adjointe explique que cette année, les associations Guerlesquinaises ont reçu une nouvelle procédure par courrier, leur demandant de fournir pour l'instruction des demandes de subventions :

- Un courrier de demande de subvention précisant le montant de celle-ci,
- Le bilan financier de l'année de l'exercice,
- L'état de tous les comptes financiers (livret et compte courant)

Pour instruire ces demandes, Monsieur Le Maire a souhaité la création d'un groupe de travail, composé de M Le Maire, Mme DUGAY, M LE SCANFF, Mme COLLEOU, M LE HERVE, M UGUEN, qui s'est réuni en Mairie de Guerlesquin, en date du 9 février et du 24 février.

Madame la première adjointe rappelle que les associations bénéficient de :

- deux locations gratuites des bâtiments municipaux par an,
- la réalisation de 250 photocopies gratuites par an,

Madame la première adjointe précise également que les associations sportives utilisent gratuitement les salles de sports Guerlesquinaises.

Madame la première adjointe propose d'attribuer au titre de l'année 2021, les montants de subventions ci-contre aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS	2019	2020	2021
Indepen'dance	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Guerlesquinaise Foot	1 600 €	1 440 €	0€

Envoyé en préfecture le 01/04/2022 Reçu en préfecture le 01/04/2022

FNACA	80€	Affich	Uŧ	
Association sportive du	450 €	ID : 0: 450 €	29-212900674-202203 0 €	
collège	450 €	450 €	0 €	
Anciens combattants	80€	80 € 80 €		
Guerlesquinaise Hand Ball	1 100 €	1 000 €	0 €	
Judo Club	450 €	400 €	0 €	
APE Collège de Roz Avel	400 €	400 €		
APE Ecole du Roudour	310€	310 €	0 €	
Syndicat d'élevage	100 €	100 €		
ADDESKI	80€			
Tennis de table	560 €	500 €	0 €	
ULCA	500 €		0€	
Association des			0 €	
Communaux				
Association de			0.6	
badminton			0 €	
Team Gwerleskin	500 €	450 €	0€	
Trégor Sarbacane				
ULAMIR (balade contée)	200 €			
Guic Anim	1 000 €	900 € 0		
TOTAL	25 549,09 €	13 107,25 €	1500 €	
	30 € par enfant de	30 € par enfant	30 € par	
Ecole St Joseph	Guerlesquin	de Guerlesquin	enfant de	
			Guerlesquin	
- m	30 € par enfant de	30 € par enfant	30 € par	
Collège de Guerlesquin	Guerlesquin de Guerlesquin		enfant de	
			Guerlesquin	
Faala da Bar I	30 € par enfant de	30 € par enfant	30 € par	
Ecole du Roudour	Guerlesquin	de Guerlesquin	enfant de	
			Guerlesquin	

Madame la première adjointe propose que les associations bénéficient au titre de l'année 2022 :

- d'une mise à disposition supplémentaire et gratuite des bâtiments municipaux,
- de la réalisation de 50 photocopies supplémentaires gratuites en Mairie,

Madame la première adjointe précise que les membres décisionnaires (des bureaux) des associations pré-citées ne doivent pas prendre part au vote et quitter la salle.

Le Conseil, rend les votes suivants par association :

Votes	2021	ASSOCIATIONS
Unanimité des votants	1 500 €	Indepen'dance
1 Contre (Mme Le Gall)	0 €	Guerlesquinaise Foot
Unanimité des votants	0 €	FNACA
Unanimité des votants	() ‡	Association sportive du collège
Unanimité des votants	0 €	Anciens combattants
1 Contre (Mme Le Gall)	() +	Guerlesquinaise Hand Ball
1 Contre (Mme Le Gall)	0 €	Judo Club
Unanimité des votants	0 €	APE Collège de Roz Avel

Envoyé en préfecture le 01/04/2022 Reçu en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022		
Affiché le Unanimité des votants	0 €	APE Ecole du Roudour
M Le ID : 029-212900674-20220331-134-DE		
	0 €	Tennis de table
1 Contre (Mme Le Gall)		
Unanimité des votants	0€	ULCA
Unavivoité de contente	0 €	Association des
Unanimité des votants	0 €	Communaux
1 Abstantian (II Tills)	0 €	Association de
1 Abstention (H Tilly)	0.6	badmington
1 Contre (Mme Le Gall)	0 €	Team Gwerleskin
3 Abstentions (M Le Meur, Mme Normand, M Uguen)	0.0	ream Gwerieskiii
Unanimité	0 €	Trégor Sarbacane
Mme Dugay ne prend pas part au vote et cède la		
présidence à E Le Scanff	0 €	Guic Anim
		Guie / IIIIII
Unanimité des votants		
	1500 €	TOTAL
	30 € par enfant de	
	Guerlesquin pour 1	Fools Chilosoph
Unanimité des votants	sortie dans l'année	Ecole St Joseph
	scolaire	
	30 € par enfant de	
l lacainaitá das catante	Guerlesquin pour 1	Collège de Guerlesquin
	sortie dans l'année	conege de dueriesquiri
	scolaire	
	30 € par enfant de	
Unanimité des votants	Guerlesquin pour 1	Ecole du Roudour
Gnanimité des vota	sortie dans l'année	Ecole da Roddodi

Pour extrait conforme, Pour Le Maire empêché, La Première Adjointe,

scolaire

Christiane Dugay,

